LA COLONNE

Bulletin d'information de l'association « Patrimoine du Vairais »
N° 4 MARS 2011

Sommaire :

P.1 La souscription

P.2 Un four à pain construit en 1666

P.3 25 000 € de travaux

P.4 Les brèves

Participez à la souscription pour la sauvegarde du four à pain du presbytère

La commune de Saint Cosme en Vairais a décidé de restaurer le four à pain du XVIIe siècle situé près du presbytère. Elle a signé une convention avec l'association pour le suivi des travaux et l'animation, et une autre avec la Fondation du Patrimoine pour l'organisation d'une souscription publique.

L'objectif de ce projet est non seulement de sauvegarder un élément remarquable de notre patrimoine local, mais également de remettre ce four en activité en organisant des animations.

25 personnes ont d'ores et déjà souhaité apporter un don. Chacun peut donner ce qu'il veut.

Les dons sont déductibles à hauteur de 66% de l'impôt sur le revenu et dans la limite de 20% du revenu imposable, ou de 60% de l'impôt sur les sociétés dans la limite de 5% du chiffre d'affaire.

Le jour de l'inauguration des travaux (au printemps 2012), un tirage au sort sera effectué pour remettre à deux donateurs un pastel du four à pain réalisé par Georges DESHAYES.

Les formulaires de souscriptions sont à retirer à la mairie. Les chèques doivent être faits à l'ordre de *« Fondation du Patrimoine - Four à pain de Saint Cosme en Vairais »*

Association « PATRIMOINE DU VAIRAIS » Mairie 53bis, rue Nationale 72 110 St Cosme en Vairais
Courriel: patrimoineduvairais@orange.fr Site internet: www.patrimoineduvairais.fr

Un four à pain construit en 1666

Pourquoi un four à pain près du presbytère ?

Depuis des millénaires, le pain constitue la base de l'alimentation des hommes. Les paysans après avoir broyé les grains au moulin, utilisaient un four collectif pour faire cuire leur pain. Ils y venaient en général une fois par semaine. Jusqu'au XIXe siècle, il était rare de posséder un four chez soi. C'est pourquoi, on trouve un four collectif dans toutes les communautés villageoises.

L'accès à ce dernier pouvait être libre, en contrepartie la communauté entretenait le four et fournissait le bois pour la cuisson. Mais, la plupart du temps, les paysans devaient payer une taxe pour l'utilisation du four : les banalités. Ces dernières ne furent supprimées qu'à la révolution avec l'abolition des privilèges votée par l'Assemblée Constituante dans la nuit du 4 Août 1789.

Le four situé près du presbytère de St Cosme a été construit en 1666. Il constitue un bâtiment indépendant du presbytère et de la grange (ancienne grange dîmière), afin d'éviter les incendies.

De forme carrée et construit avec des moellons de calcaire recouverts d'un enduit, il est surmonté d'un toit à 4 pentes en tuiles plates. Les chaînages d'angles sont formés avec des blocs de calcaire.

Sur la façade principale se trouve la porte d'entrée. Au-dessus et légèrement décalée sur la gauche se situe une petite porte pour accéder au grenier, dans lequel on faisait sécher des châtaignes. Sur le côté gauche ont été aménagées une fenêtre au rez-de-chaussée et une petite ouverture donnant sur le grenier. L'ensemble des ouvertures sont appareillées en pierres calcaire.

Le sol de l'âtre est pavé de carreaux d'argile. Sur le mur du fond se trouve la bouche (ou la gueule) du four de forme semi-circulaire, avec un rebord en pierres appelé aussi l'autel. Une cheminée (aujourd'hui disparue) était située sur la partie arrière du bâtiment. La voûte du four est faite de briques. La bouche était fermée par une porte.

En 1853, des latrines ont été aménagées sur la partie arrière du bâtiment. Pour cela, il a fallu abattre la cheminée.

25 000 € de travaux

Les travaux de restauration débuteront avant l'été 2011. ils consistent à refaire les enduits des murs extérieurs et intérieurs, à vérifier l'état de la charpente et de la couverture, à changer les menuiseries et à reconstruire la cheminée afin de pouvoir remettre le four en activité. Pour cela, les latrines (construites en 1853 sur la façade sud) seront démolies.

L'intérieur du four

La façade sud avec les latrines construites en 1853 et la trace de l'ancienne cheminée démolie à cette occasion.

Les travaux seront réalisés par des entreprises spécialisées dans la restauration du bâti ancien, à l'exception de la démolition des latrines et des peintures qui seront faites par des bénévoles de l'association « PATRIMOINE DU VAIRAIS ». Les peintures seront réalisées à l'ocre naturel. A cette occasion, le CAUE (conseil d'architecture, d'urbanisme et d'environnement) de la Sarthe viendra animer un atelier.

Leur montant est de 25 000 €. Ils seront financés par la souscription publique (environ 1100 €), par une subvention de la Fondation du Patrimoine (3000 €) et par une subvention de la Région des Pays de la Loire (2000 €). Le solde est à la charge de la commune.

Les brèves

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE L'ASSOCIATION

VENDREDI 15 AVRIL 2011
À 20H30
SALLE « LE PRÉAU »

A L'ORDRE DU JOUR :

1) BILAN MORAL 2010-2011
2) BILAN FINANCIER 2010-2011
3) PRÉSENTATION DES PROJETS 2011-2012
4) QUESTIONS DIVERSES

SI VOUS ÊTES INTÉRESSÉS PAR L'HISTOIRE ET LE PATRIMOINE DE SAINT COSME EN VAIRAIS, N'HÉSITEZ PAS À NOUS REJOINDRE.

Les cahiers du Vairais N°1

Il reste quelques exemplaires du premier numéro des cahiers du Vairais consacré à
« François Véron de Forbonnais et son domaine de Champaissant »

Prix : 7 €
Renseignements à la mairie

Pour vous tenir informés sur les activités de l'association

- ***« La Colonne »*** : bulletin d'information de l'association disponible gratuitement à la mairie, au complexe culturel Atlantis, à la bibliothèque municipale Victor Hugo et à l'office de tourisme de Mamers.
  Si vous souhaitez le recevoir par courriel, laissez-nous votre adresse électronique.
  Pour nous contacter : patrimoineduvairais@orange.fr

- Le site internet de l'association
  www.patrimoineduvairais.fr